Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 6

Artikel: Protection contre la guerre aéro-chimique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-546747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fässen. Vorsorge, dass keine grossen Thrombosen entstehen, ist Aufgabe des Arztes. Zahlreiche Vorschläge dienen dieser Aufgabe. Sie alle bezwecken eine Begünstigung der Blutströmung in dem durch die Schwangerschaft erweiterten Venensystem. Sie bestehen in Atemgymnastik, Massage, aktiven und passiven Muskelübungen, Frühaufstehen. Ihr Einfluss ist entschieden ein günstiger, sobald sie sachgemäss unter Leitung und Beaufsichtigung des Arztes in zweckmässiger Form und Dauer zur Durchführung gelangen.

Ist einmal eine Thrombose entstanden, dann ist immer noch kein Grund für allzugrosse Aengstlichkeit. Aerztliche Kunst und sachgemässe Pflege führen in der überwiegenden Mehrzahl zur Heilung.

*

Die Embolie spielt unter den Todesursachen eine verschwindend kleine Rolle. Das Plötzliche, Unerwartete ist es, das die Menschen erregt. Die Wissenschaft hat sich in den letzten Jahren ausgedehnt mit dem Problem befasst. Noch gibt es vieles zu erforschen und die Grundlagen der innern Zusammenhänge genauer zu erkennen. Fürsorge und Therapie wetteifern im Kampfe gegen den Feind. Ein unfehlbarer Sieg wird uns kaum beschieden sein. Es wird immer Menschen geben, denen die Konstitution, die äussern Lebensbedingungen und ein widerwärtiges Schicksal gewisse Organe minderwertig machen. Sie sind den gesteigerten Anforderungen des Lebens nicht gewachsen. Hier ist die ärztliche Kunst allein machtlos. Die Beschaffenheit des Körpers, der Zustand der Organe wird mit beeinflusst durch die soziologischen Bedingungen unserer Zeit, durch das kulturelle und wirtschaftliche Leben.

Protection contre la guerre aéro-chimique.

Cette question si actuelle dont nous avons parlé à plusieures reprises dans *La Croix-Rouge* continue à préocuper les milieux militaires et les autorités civiles de la plupart des pays civilisés. La défense passive des populations civiles est étudiée un peu partout par les gouvernements et dans les milieux de la Croix-Rouge; on s'en occupe beaucoup chez nos voisins du sud, du nord, de l'est et de l'ouest.

En France, la question est encore loin d'être au point; les autorités sentent la nécessité d'une organisation, mais les projets de défense aérienne ne sont qu'ébauchés. La population de ce pays semble ne pas se soucier des dangers qui la menacent. La préparation intellectuelle et matérielle se fait peu à peu, mais rencontre presque partout une grande indifférence. Récemment s'est fondée l'«Union nationale pour la défense aérienne» à la tête de laquelle se trouve le président Gaston Doumergue, mais les réponses aux questionnaires envoyés à près de trois mille municipalités, prouvent que rien ou presque rien n'a été fait pour la protection des civils.

En Allemagne des crédits imposants sont prévus pour protéger la population en cas d'attaque par les gaz. Le budget du Reich prévoit dans ce but une somme de 50 millions de Reichsmarks. Il s'agit de créer dans les grands centres des

caves à l'abri des bombes et à l'épreuve des gaz asphyxiants, puis d'instruire un nombreux personnel de protection. Une campagne de propagande a été organisée par le Luftschutzbund. Ce dernier a créé des offices de consultations où la population peut se mettre au courant des mesures qu'elle doit prendre en vue de se protéger contre les attaques venant de l'air. On dresse des plans, on aménage des souterrains dans des maisons particulières, locatives ou encore des locaux spéciaux au sous-sol de bâtiments administratifs; on rend incombustibles les toitures et les combles des immeubles, et par des subventions, on facilite la transformation des sous-sols en abris résistant aux bombardements comme aussi à la pénétration des gaz toxiques. Dans les greniers on fait enlever les objets inutiles et inflammables, on enduit la poutraison de produits ignifuges; on fait disposer des extincteurs, des tonneaux d'eau et des caisses de sable en vue de parer aux incendies. Dans ce pays, les mesures de protection sont considérées comme un devoir national auquel chacun doit s'associer.

En Autriche aussi on s'intéresse à la question; à l'occasion de la Foire de Vienne, la Ligue pour la défense aérienne a organisé une exposition. On pouvait y voir tous les modèles de masques antigaz, des postes de repérage et d'écoute en vue de dépister l'arrivée inopinée d'avions de bombardement, ainsi que des postes collecteurs de renseignements. L'organisation de colonnes de secours avec équipes de désinfection, l'aménagement d'abris collectifs de protection y étaient minutieusement décrits.

En Italie on procède un peu partout à des exercices de protection aérienne avec manœuvres d'alarme de la population, camouflage par extinction de lumières ou par production de nuages artificiels, ou encore des exercices antigaz, désinfection des gens et du terrain. Un comité central dirige cette campagne avec l'aide des autorités, et fait donner des conférences destinées à renseigner la population civile.

En Suisse aussi, un Office central pour la lutte contre la guerre aéro-chimique a été créé; administrativement il est relié au département militaire ainsi qu'à la Croix-Rouge. Sous la direction d'une commission mixte dont les membres représentent les autorités et la Croix-Rouge, cette centrale étudie les moyens de protection aérienne les plus appropriés à notre pays. C'est lorsque ces études seront au point que nous saurons de quelle manière l'instruction populaire antigaz pourra être introduite chez nous, probablement par la Croix-Rouge et par des cours analogues à ceux qui forment des samaritains.

Nous attendons avec intérêt les conclusions pratiques auxquelles la commission ne tardera sans doute pas à arriver dans l'angoissant problème qui préoccupe désormais tous les peuples, puisque, hélas, toutes les tentatives pour empêcher la réalisation de la guerre aéro-chimique ont piteusement échoué jusqu'ici.